

LES CARCINOLOGISTES FRANÇAIS DU XVIII^e SIÈCLE

Par Marc ANDRÉ et Edouard LAMY.

(Suite ¹).

Le chimiste et naturaliste Auguste-Denis FOUGEROUX, Seigneur DE BONDAROY (1732-1789), Pensionnaire de l'Académie des Sciences, demeurant d'abord quai d'Anjou (1760), puis rue des Lions Saint-Paul (1768), semble s'être intéressé spécialement aux Crustacés parasites ².

Il était le neveu du savant agronome H.-L. DUHAMEL DE MONCEAU (1700-1782). Après avoir publié en 1769 un *Traité des Pêches maritimes et fluviales* comprenant l'Histoire des Poissons employés pour l'alimentation ou utilisés par l'industrie et le commerce, DUHAMEL ³ conçut le projet d'écrire un livre où serait exposé l'état des connaissances possédées à cette époque sur tous les animaux aquatiques et, rassemblant les matériaux nécessaires pour mener à bien ce travail, il fit exécuter de très nombreux dessins destinés à l'illustration de cet ouvrage et il a laissé tout un dossier de papiers actuellement en la possession de M. Marcel JEANSON, qui a eu l'obligeance de nous en donner communication en 1934 ⁴.

Naturellement FOUGEROUX devait jouer un rôle prépondérant parmi les collaborateurs et les papiers en question renferment à la fois des dessins et des notes de sa main.

Or toute une série de celles-ci sont relatives aux « poux de mer », Crustacés parasites sur différents animaux. Notamment des dessins représentant des Copépodes (Lernéens) sont signés FOUGEROUX.

Il est fait mention d'un Isopode (Cymothoïde) connu au Cabinet

1. Cf. *Bull. Mus.*, 2^e s., XIII, p. 73.

2. Le Cabinet de DUHAMEL renfermait notamment une très belle collection de madrépores qui était l'œuvre de FOUGEROUX.

3. Dans ce *Traité* (t. I, sect. III, p. 41), DUHAMEL a prétendu à tort que « les Ecrevisses d'étang ne sont pas à beaucoup près si bonnes que celles que l'on pêche dans les eaux vives et courantes ». L'*Astacus astacus* L. (= *fluvialilis* FABR.) préfère au contraire, les eaux presque stagnantes et, en raison de sa valeur culinaire supérieure, il avait été introduit, dès le moyen-âge, dans beaucoup de grands étangs dépendant de châteaux seigneuriaux ou d'abbayes.

4. L'intervention de M. Léon CLERGET, Correspondant du Muséum, nous a été fort utile en cette circonstance et nous le remercions vivement de sa complaisance.

du Roi sous le nom de « Cloporte du Requin » et aussi des Ligies appelées « Cloportes ou Crapauds de mer »¹.

On trouve également dans ce dossier la première rédaction d'un travail du 11 avril 1772, que FOUGEROUX publia dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* (p. 29, pl. I), avec ce titre : « Sur un Insecte qui s'attache à la Chevrette », et dans lequel non seulement il démontrait l'absurdité d'une légende populaire qui admettait que les Soles devaient leur naissance aux Crevettes, mais il combattait aussi l'opinion non moins déraisonnable d'un savant contemporain.

André-François BOUREAU-DESLANDES (1690-1757), Commissaire général de la marine à Brest et à Rochefort, Elève géomètre à l'Académie des Sciences, puis Adjoint surnuméraire, avait publié à ce sujet, en 1722, dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences* (p. 19) une note intitulée : « Observation sur la génération des Soles et des Chevrettes », dans laquelle il avait cru pouvoir affirmer que les Crevettes n'engendraient pas les Soles, mais que les œufs de ces Poissons avaient besoin, pour éclore, de s'attacher à un de ces Crustacés.

FOUGEROUX reconnut qu'il s'agissait d'un parasite, que l'on observe fréquemment sur le *Leander serratus* PENN. et qui est un Isopode, appartenant au sous-ordre des *Epicaridea*, le *Monoculus crangorum* FABR. = *Bopyrus squillarum* LATR., nommé par A. GIARD et J. BONNIER (1890, *Bull. scient. France et Belgique*, XXII, p. 369) *Bopyrus Fougereuxi* (Cf. 1940, M. ANDRÉ, *Bull. Mus.*, 2^e s., XII, p. 408)².

En 1776, un missionnaire Irlandais, le P. NICOLSON, qui contribua à enrichir le Cabinet formé au xvii^e siècle par les soins du P. LABAT dans le couvent des Dominicains ou Jacobins, situé à Paris sur l'emplacement du marché Saint-Honoré actuel³, figura (*Essai sur l'histoire naturelle de Saint-Domingue*, p. 343, pl. 7, fig. 2), sous le nom de « pou de Sarde »⁴, une espèce de Haïti qu'il considérait comme le véritable *Pediculus marinus* de RONDELET⁵. Harriet

1. Dans un dessin est figuré un *Nephrops*, sous la dénomination de « Homar ou Ecrevisse de mer ».

2. Le brouillon manuscrit de ce travail de FOUGEROUX est accompagné d'une épreuve (avant la lettre et avec des corrections de l'auteur) de la planche exécutée pour les *Mémoires de l'Académie* par FOSSIER et LE GOUAZ, qui étaient respectivement Dessinateur et Graveur de l'Académie des Sciences.

3. A ce même couvent avait appartenu au xvii^e siècle le P. Jacques BARBELIER (1606-1675) qui, après avoir parcouru l'Italie, l'Espagne et le Midi de la France, vint en 1672 se fixer à Paris ; il fit exécuter de nombreuses planches (sur cuivre) d'histoire naturelle, qui furent publiées en 1714 par Antoine DE JUSSIEU et dans lesquelles sont représentés un certain nombre d'Invertébrés marins : notamment sur la 338^e et dernière sont figurés quelques Crustacés (deux Macroures et trois Brachyoures).

4. A Saint-Domingue on donne le nom de « Sarde » à deux Poissons assez communs, les *Mesoprion uninotatus* et *aya* CUV. et VAL.

5. Ce « pou de mer » de RONDELET est un Isopode rapporté par LINNÉ à son *Oniscus asitus*, qui a été rangé par FABRICIUS dans le genre *Cymothoa* et qui, d'après H. MILNE-EDWARDS et ORTMANN, est l'*Anilocra mediterranea* LEACH (= *physodes* LINNÉ). Cette

RICHARDSON (1901, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXIII, p. 528) pense qu'il s'agit d'un *Anilocra*, mais trop insuffisamment décrit pour que l'on puisse décider si cette forme est l'*A. laticauda* H.-M. EDW. commun aux Antilles.

Le P. NICOLSON observa aussi à Saint-Domingue et décrivit (*loc. cit.*, p. 338, pl. 6, fig. 3 et 4), sous le nom de « faux Bernard-l'Ermitte », un petit Crabe (d'un pouce de diamètre), chez lequel, tandis que le dessous du corps est entièrement calcifié, le dessus est membraneux : pour protéger ses parties molles, cet animal se met à couvert sous l'une des moitiés du test d'un Mollusque Bivalve (*Pecten* ou *Venus*), qui est proportionné à sa taille et dont ne dépasse aucun point de son corps, de sorte que, quand il se déplace, on voit avancer plus ou moins rapidement la coquille où il est logé et à laquelle il se fixe au moyen des pattes thoraciques des deux paires postérieures (4^e et 5^e) situées sur le dos.

Ce Crabe a été identifié au *Cancer sabulosus* HERBST par GUÉRIN-MÉNEVILLE (1854, *Revue et Mag. de Zool.*, 2^e s., t. VI, p. 333), qui l'avait reçu de Cuba, et il en a fait le type d'un genre *Hypoconcha* dans la famille des *Dromiidae* (Cf. 1937, M. ANDRÉ, *Journ. de Conchyl.*, LXXXI, p. 72).

Vers la fin du XVIII^e siècle, l'abbé Jacques-François DICQUEMARE, astronome et zoologiste (1733-1789), né et mort au Havre, s'y livra tout particulièrement à des recherches relatives à la biologie des Invertébrés marins, sur lesquels il a laissé un *Portefeuille* de mémoires et de dessins inédits ¹.

Il fit paraître en 1783, dans les *Observations sur la Physique* de l'abbé ROZIER (t. 22, p. 386), une note extraite de son *Portefeuille* sur un petit Crustacé (long de 1 à 3 lignes), de couleur grisâtre avec arborescences brunes, chez lequel les antennes très longues excèdent la moitié du corps et qu'il nomma « l'Actif » en raison de la vivacité de ses mouvements.

En 1816 (*Nouv. Dict. d'hist. nat.* [DÉTERVILLE], t. I, p. 160), LATREILLE a émis l'opinion que cet animal appartenait dans l'ordre des Isopodes, à sa famille des *Pterygibranchia* (1817, *id.*, t. X, p. 277).

Quelques années avant DICQUEMARE, l'observateur Hollandais Martin SLABBER avait découvert en 1778 (*Natuurk. Verlust. behelz.*

espèce avait été appelé *Asilus* ou *Oestrum* par BELON : au contraire, ce terme d'*Oestrum* sive *Asilus* (« Tahon marin ») a été appliqué par RONDELET à un tout autre parasite des Poissons (Thous) qui, figuré par CUVIER (1817, *Règne animal*, t. IV, pl. XV, fig. 5 ; 1830, *ibid.*, 2^e édit., t. III, p. 257), sous le nom de *Brachyella thynni*, est un Copépode appartenant à la famille des *Lernaeopodidae*.

1. Ces documents furent communiqués en 1805 au Muséum de Paris par sa nièce et collaboratrice, M^{lle} LE MASSON LE GOLFET ; malgré un rapport élogieux de CUVIER et de LAMARCK (Cf. 1906, E.-T. HAMY, *Bull. Mus.*, XII, p. 183), leur publication fut ajournée comme trop onéreuse, et ils appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque de Rouen.

microsc. waarnem. water-en land dieren, XVII^e partie, p. 149, pl. XVII, fig. 1-2) un Crustacé dont le corps était orné dorsalement de taches pigmentaires noires arborescentes analogues aux dessins dendritiques de certaines agates et qu'il appela pour cette raison « *agaat pissebed* », en le rapportant au genre *Oniscus*.

Cet animal n'avait plus été mentionné quand, vers 1860, P.-J. VAN BENEDEN (1861, *Mém. Acad. R. Belgique*, XXXIII, p. 88, pl. XV) le retrouva assez abondamment à Ostende nageant avec une incroyable célérité dans les flaques d'eau, et en fit le type d'un genre *Slabberina*, sous le nom de *S. agata*, en le plaçant parmi les Idothéidés. Cet Isopode paraît complètement assimilable à la forme de DICQUEMARE, notamment par son ornementation, ainsi que par ses antennes très longues.

D'autre part, en 1862 (*The Zoologist*, vol. XII, p. 8138) Thomas EDWARD a reconnu que cette espèce de VAN BENEDEN est identique à l'*Eurydice pulchra* LEACH (1815, *Trans. Linn. Soc. London*, vol. XI, p. 370) : celui-ci, commun dans la Manche, est un Isopode appartenant à la famille des *Cymothoidæ*, dans le sous-ordre des *Flabellifera*, et il est caractérisé par les dessins réguliers arborescents de sa face dorsale et par la possession d'antennules très courtes, tandis que les antennes atteignent les trois quarts de la longueur du corps : il pourrait donc bien être « l'actif » de DICQUEMARE (Cf. 1940, M. ANDRÉ, *Bull. Mus.*, 2^e s., XII, p. 403).

Cependant le temps était venu où CUVIER en 1788, alors précepteur en Normandie chez le comte D'HÉRICY, au château de Fiquainville, près Valmont, avait rédigé un ouvrage manuscrit (de 30 pages in-8^o, avec 8 planches de dessins au crayon) sur les *Crustacés comestibles des côtes de France*¹ ; en 1790 il y ajoutait un commentaire² sur tout ce qui avait été dit sur ces animaux par les auteurs anciens, ARISTOTE, PLINE, ELIEN³ ; il se proposait d'ailleurs d'écrire un second *Traité*, dont la composition lui était facilitée par l'étude d'une collection de Crustacés existant alors à Caen dans un Cabinet partieu-

1. Le manuscrit de cet opuscule de CUVIER a été retrouvé dans les papiers de la succession de C.-V. VON KIELMEYER (1765-1844), son condisciple en 1784 à l'Académie Caroline de Stuttgart (1858, D^r BEHN, *Introduction aux Lettres de G. Cuvier à C.-M. Pfaff*, p. 9) : à ce travail sur les Crustacés appartenaient des figures faites à la plume, qui, constituant des planches intitulées « *Icones Cancrorum, Cadomi, 1790* », avaient été données par CUVIER à LAMARCK et qui, à la vente des livres de ce dernier en avril 1830, furent achetées par AUDOUIN (1833, DUVERNOY, *Notice historique sur M. le Baron Cuvier*, p. 121).

2. CUVIER devait d'ailleurs publier ce mémoire en 1803 dans les *Annales du Muséum* (vol. 11) sous le titre : « *Dissertation critique sur les espèces d'Ecrevisses connues des anciens* ».

3. La Bibliothèque de la ville de Caen, où il pouvait consulter GESSNER, JOHNSTON, MATTHIOLUS, était d'un grand secours à CUVIER, qui possédait personnellement d'excellentes éditions in-folio d'ARISTOTE et de PLINE.

lier¹, et il avait notamment déjà dessiné, à l'encre de Chine, des figures représentant l'anatomie du Homard.

Il avait, du reste, pris la résolution d'aller dans les Cabinets de Paris chercher de quoi donner plus d'extension à ses observations, quand la tourmente révolutionnaire vint mettre obstacle à ce projet.

A ce moment une heureuse coïncidence décida de l'avenir de CUVIER. Dans l'*Encyclopédie* de DIDEROT et de D'ALEMBERT, FOUGEROUX DE BONDARROY avait rédigé la partie agricole, en collaboration avec André THOUIN et l'abbé H.-A. TESSIER : or ce dernier (1741-1837), s'étant réfugié pendant la Révolution en Normandie, où il exerçait les fonctions de médecin en chef à l'hôpital de Fécamp, vint en 1794 à Valmont assister aux séances d'une Société populaire où l'on s'occupait des questions d'agriculture, et, y ayant fait la connaissance de CUVIER, qui en était secrétaire, appela sur le jeune savant l'attention de ses amis du Muséum national de Paris : DAUBENTON, JUSSIEU et surtout GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Signalons qu'à « M. D'AUBENTON » fut dédié un opuscule publié en 1780 à Hambourg et intitulé : « Characterisierung einer kleinen Art von Taschenkrebsen, deren Rückenschild ein Menschengesicht vorstellet. Caractères d'une espèce de Crabe singulière dont l'écaille représente au naturel le visage en face d'un homme (avec une planche enluminée) ». L'auteur qui avait gardé l'anonymat, est Ernst-Christophe SCHULTZ ; il croyait à tort que ce Crustacé était le *Cancer hirtellus* LINNÉ [qui est un *Pilumnus*], tandis que sa figure représente un *Corystes* à antennes externes très longues, et c'est à bon droit que HERBST (1782, *Versuch Naturg. Krabben*, 1. Ht., p. 193) l'a rapportée au *Cancer personatus* LINNÉ, 1767² (non 1758) [= *Corystes cassivelaunus* Penn.] (Cf. 1936, M. ANDRÉ, *Bull. Mus.*, 2^e s., VIII, p. 92).

Laboratoire de Zoologie du Muséum.

1. Les FAVANNE (1780, *Conchyl.*, I, pp. 308 et 808) indiquent qu'à Caen il existait plusieurs collectionneurs s'intéressant surtout aux coquilles : un substitut du procureur du Roi FOUQUET, un avocat DU DOUET, un docteur en médecine GRAINDORGE et un épicier LE CONTE : mais ils signalent qu'en particulier « M. le Prieur de Courseules » possédait un Cabinet tout rempli de Crustacés.

D'après Michel BÉZIERS [1719-1782] (*Mémoires diocèse Bayeux* [publiés en 1894], t. III, p. 273), il s'agit d'un « sieur PRIEUR », qui était alors curé de l'église paroissiale de Courseules. D'autre part, en raison des origines de CUVIER, il est intéressant de noter que c'est un comte DE MONTBÉLIARD qui était en 1786 seigneur de Courseules, comme ayant épousé la marquise DE BOISSE (1935, *Invent. Archiv. départem., Calvados Arch. civiles*, série C., t. V, p. 60).

2. Dans cette acception l'appellation *personatus* est caduque et ce nom spécifique doit, au contraire, être conservé au *C. personatus* LINNÉ, 1758 [= *lanatus* LINNÉ, 1767], qui est un *Dorippe*.